



La lettre d'information du projet 3 Frontières

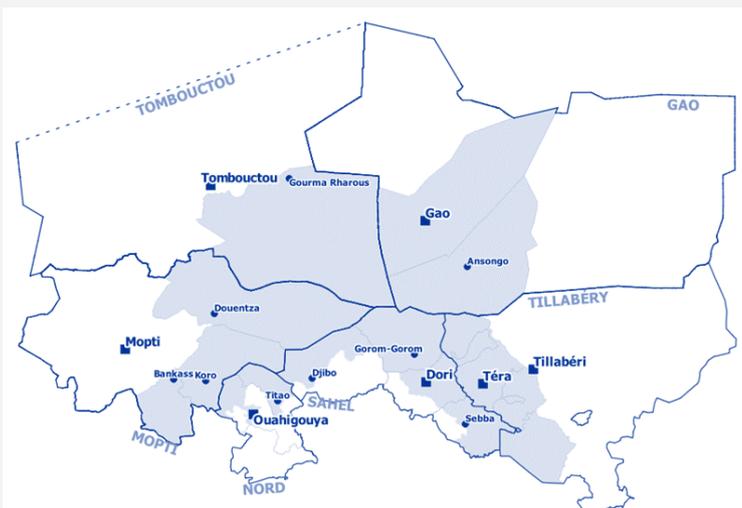
Contribuer au développement et à la paix des territoires transfrontaliers

La zone frontalière du Liptako-Gourma est marquée par une situation sécuritaire précaire avec le développement d'attaques armées terroristes et l'exacerbation de conflits communautaires meurtriers. Le contexte économique et social de la zone s'est aussi détérioré ces dernières années avec la limitation de la mobilité pastorale, la fermeture de marchés, le vol de bétail et les déplacements massifs de populations, qui exacerbent encore davantage la pression sur les ressources naturelles. Cette région continue d'être caractérisée par un faible accès aux services sociaux de base et aux investissements communaux.

C'est pour répondre à ces défis que le volet développement du projet 3 Frontières a été lancé en juillet 2019 pour trois ans. Financé par l'Agence française de développement (AFD), il est mis en œuvre par un consortium composé de l'Iram, chef de file et intervenant au Niger en partenariat avec le Réseau d'appui aux initiatives locales (RAIL), du Gret au Burkina Faso, d'Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) en partenariat avec l'ONG PROMAN et l'Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP) au Mali et du Centre international d'études pour le développement local (Ciedel) en partenariat avec Delta C sur des appuis transversaux. Une direction régionale, à Ouagadougou, assure la coordination du projet.

Le projet vise à appuyer le développement socio-économique et à renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers grâce à trois axes d'accompagnement :

- **l'amélioration de la viabilité des filières agro-pastorales** afin de générer durablement des emplois locaux et des revenus pour les productrices et producteurs (composante 1) ;
- **l'appui aux collectivités locales** afin qu'elles puissent mettre à disposition des populations des équipements, infrastructures et services socio-économiques essentiels pour apaiser les conflits (composante 2) ;
- **le renforcement du dialogue** entre les différentes composantes des sociétés locales (composante 3).



Le projet porte sur 66 communes des régions de Gao, de Tombouctou et de Mopti au Mali, sur 25 communes du Nord et du Sahel au Burkina Faso et sur 10 communes de la région de Tillabéry au Niger.

Tour d'horizon des premières activités

Après une phase d'amorçage en 2019 qui a permis d'identifier les actions, les partenaires opérationnels et les bénéficiaires, l'année 2020 a vu le déploiement des premières activités sur les trois composantes du projet.

L'amélioration de la viabilité des filières agro-pastorales

L'appui aux filières est mené par des **organisations paysannes** actives et reconnues dans ces territoires, et partenaires opérationnelles du projet :

- **Au Burkina Faso** la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN), l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (Apress) et le Conseil Régional des Unions du Sahel (Crus) ;
- **Au Mali** l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP) ;
- **Au Niger** la Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger (FCMN Niya), la Fédération des Unions de groupements paysans du Niger- Mooriben, l'Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (Aren) et le Groupement d'action culturelle, de développement et de la promotion des jeunes éleveurs (Gajel).



Les organisations paysannes partenaires ont été renforcées par **des appuis institutionnels** à différents niveaux et par le **développement de leurs services** d'approvisionnements en intrants, d'appui en équipements et d'accès au financement (crédit rotatif, partenariat avec des institutions financières). Des **formations techniques** avec un accent particulier sur les pratiques agroécologiques ont aussi été menées, ainsi qu'un accompagnement de **concertations avec les autres acteurs des filières**.

Trois organisations régionales - l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (Apress), le Réseau Billital Maroobè (RBM) et le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) - assurent également **une veille stratégique** sur l'évolution des exploitations agricoles et pastorales dans les contextes de crises sécuritaire et sanitaire actuelles.

En 2020, 3 organisations régionales, 8 faitières nationales et 102 unions et organisations de base ont été renforcées. Plus de 1 000 productrices et producteurs ont bénéficié d'appui en intrants ou équipements.

L'amélioration de l'accès aux infrastructures de base

L'appui aux investissements des collectivités locales est mis en œuvre **sous la maîtrise d'ouvrage des Etats ou des ministères compétents** qui transfèrent la gestion des fonds à leurs agences nationales dédiées : Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT) au Burkina Faso, Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT) au Mali et Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT) au Niger.

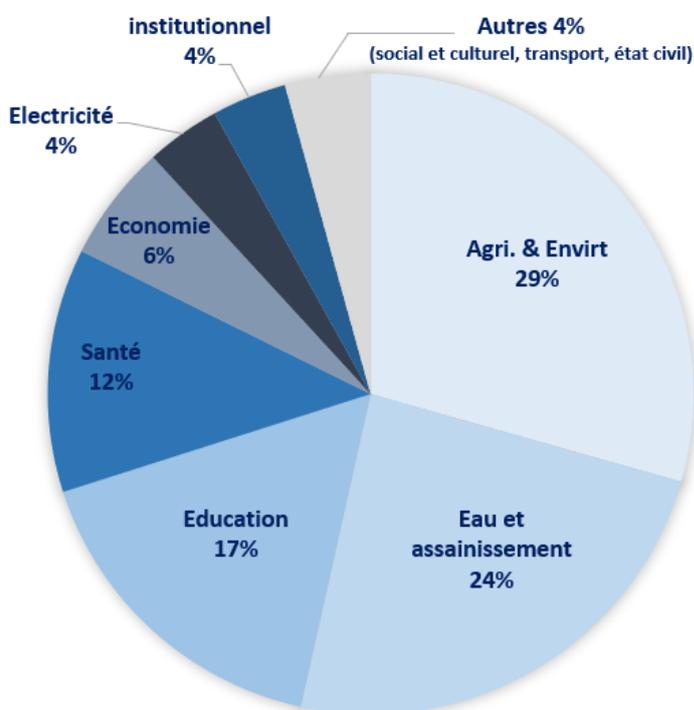
Le consortium apporte un appui à la maîtrise d'ouvrage de collectivités qui décident des investissements. Au niveau régional, **deux inter collectivités transfrontalières** sont partenaires du projet : la Cellule de Coopération Décentralisée Transfrontalière des Collectivités territoriales du Sahel (C3Sahel) et le Groupement Local de Coopération Transfrontalière Sahel Tillabéry (GLCT Sahel Tillabéry).

187 infrastructures ont été priorisées par les communes (cf. graphique). En 2020, 29 investissements ont été réalisés et 13 sont en cours au Burkina ; 8 ont été réceptionnés au Mali. Ils couvrent tous les secteurs : construction de salles de classes supplémentaires ; aménagement, électrification et équipement de centres de santé et de maternités ; réalisation et électrification de forages ; construction de boutiques, de parcs de vaccination et d'aires d'abattage ; réhabilitation de périmètres maraîchers ; ou encore aménagement de voies urbaines. Les travaux doivent démarrer au Niger. La mise en œuvre des investissements a été retardée par plusieurs facteurs (absence des équipes communales et services techniques, inaccessibilité de certaines communes, difficultés de déplacement, etc.) mais les processus sont lancés.

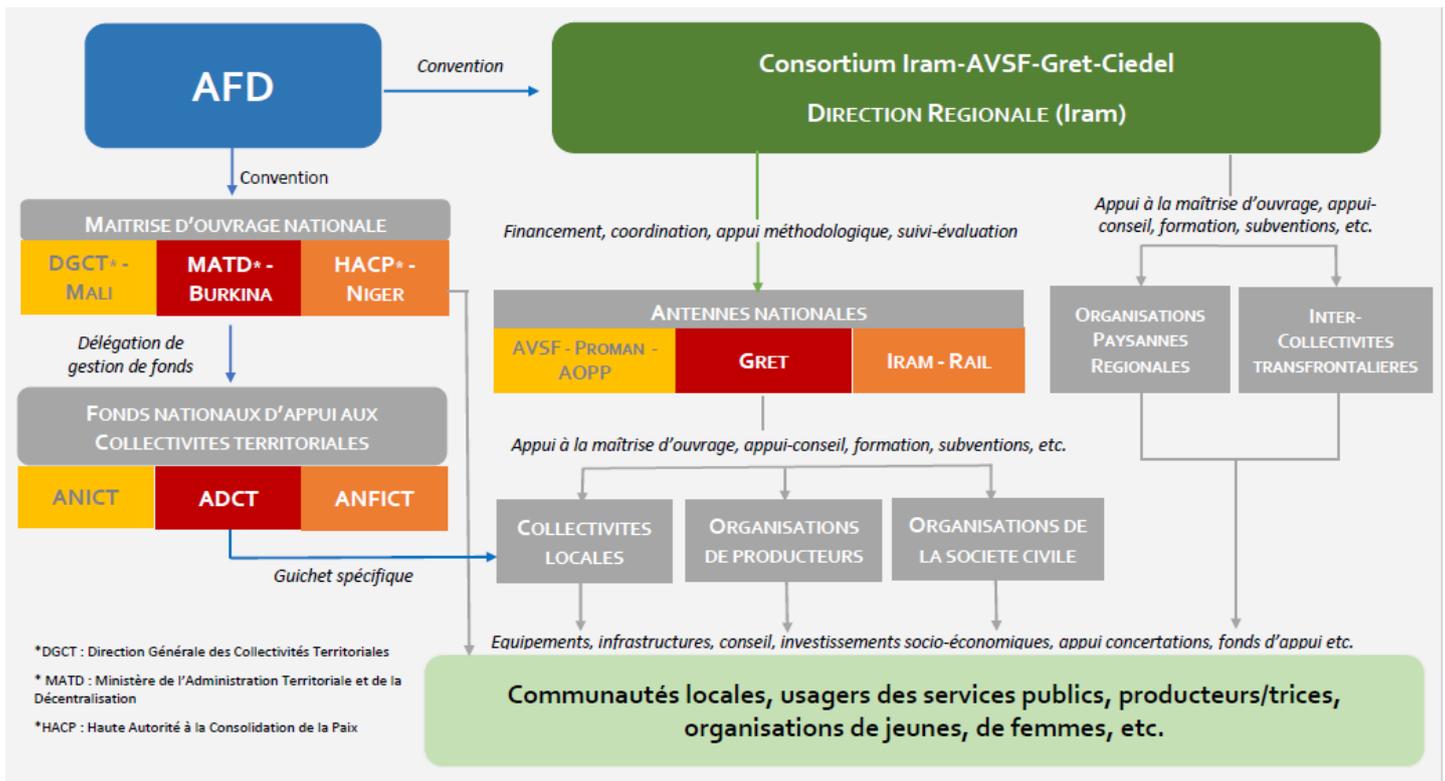
L'appui au dialogue social

Les capacités des équipes, des organisations paysannes partenaires et de certains leaders communautaires ont été renforcées par des **formations sur l'approche sensible aux conflits et au genre**. Plus d'une vingtaine d'**initiatives locales de cohésion sociale** à travers différents médias (radios communautaires, rencontres intercommunautaires, évènements festifs, sensibilisation de la jeunesse, etc.) ont également été appuyées par le projet.

De manière transversale, plusieurs actions ont été menées afin de contribuer à une **gestion apaisée des ressources naturelles et du foncier** : formations sur les textes législatifs régissant le droit pastoral et foncier, réalisation de diagnostics fonciers et mise en place de comités de négociation d'accords fonciers pour les nouveaux investissements, appui à la mise en œuvre des conventions foncières locales et à l'élaboration inclusive des Schémas d'aménagement foncier ou pastoral.



Répartition sectorielle des infrastructures priorisées en 2020



Montage institutionnel et opérationnel du projet 3 Frontières

Au Mali, des appuis de proximité à de nombreuses filières

Au Mali, 104 organisations agricoles sont accompagnées par le projet 3 Frontières sur de nombreuses filières (pêche, viande et lait, échalote, riz irrigué, fonio, niébé, sésame, fabrication de nattes). Des formations sur la vie associative et la gestion mais aussi sur la production, la transformation, la conservation et la commercialisation ont permis de renforcer ces organisations et d'appuyer le développement des services qu'elles octroient à plus de 8 000 producteurs et productrices.

Des dotations en intrants et en équipements ont été octroyées à ces organisations paysannes, de même que divers équipements et infrastructures leur permettant d'améliorer les conditions de production, de transformation et de vente de leurs membres. En 2020, celles-ci ont ainsi pu octroyer à crédit à leurs membres plus de 25 tonnes de bulbes d'échalotes, 50 kilogrammes de semences d'oignons, 130 sacs d'engrais organique, 5 tonnes de semences améliorées de riz, 170 sacs d'aliments bétail, 760 sacs d'aliments poissons et 100 cages flottantes. Ces organisations ont également pu réhabiliter 35 hectares de bourgoutières.

Les recettes générées par ces activités permettent aux ménages d'assurer les dépenses de sécurité alimentaire, les dépenses courantes de la maison et les frais de scolarité.

Le projet accompagne aussi le dialogue entre les acteurs des filières afin de leur permettre d'échanger en direct sur la résolution de leurs problèmes communs.



Installation de cages flottantes dans une organisation de pêcheurs
© AVSF



Au Burkina, des salles de classe supplémentaires pour les élèves déplacés internes

Avec plus de 21 000 personnes déplacées internes fin 2020, la commune urbaine de Ouahigouya, située dans la région Nord du Burkina Faso, a vu sa population s'accroître de plus de 10 % en un an. Les nouveaux arrivants, pour la plupart des enfants, ont contribué à augmenter les effectifs des infrastructures scolaires de plus de 40 % entre les deux dernières années scolaires. Les salles de classe ont vite été totalement saturées, obligeant les responsables à aménager des salles d'appoint où les enfants suivaient les cours à même le sol, avec des effectifs dépassant 90 à 110 élèves par classe alors que la norme nationale s'établissait plutôt autour de 50 à 60 élèves.

Lors des concertations communales organisées pour prioriser les investissements 2020, il a donc été décidé de financer la construction de salles de classe supplémentaires. Neuf ont été construites et équipées sur financement du projet 3 Frontières en 2020 dans les quartiers périphériques de la ville, où se concentrent la majorité des personnes déplacées, pour un montant de près de 70 millions de Fcfa. Ces constructions ont permis de mettre à disposition près de 600 places supplémentaires, et d'améliorer les conditions de travail des enseignants et élèves.



*A gauche : une salle de classe sous paillote, avant l'investissement. A droite : La nouvelle salle de classe.
Commune de Ouahigouya. ©Gret*

Les radios communautaires, porteuses de cohésion sociale au Niger

Depuis plus de 20 ans, les radios communautaires se sont multipliées au Niger, offrant à toutes les communautés la possibilité de s'informer en langues locales sur des sujets qui les touchent directement.

Le projet 3 Frontières collabore avec plusieurs radios communautaires pour renforcer le dialogue et la cohésion sociale. Les cadres de concertation communaux ont été renforcés pour inclure l'ensemble des acteurs des communes et notamment ceux généralement exclus des concertations. Ce sont ces instances qui identifient les thèmes des émissions à produire ainsi que les intervenants. En 2020, deux tables rondes ont été organisées par commune. Les émissions sont produites en différé afin de permettre à des comités d'écoute de vérifier que les propos tenus ne soient pas source de polémiques susceptibles d'exacerber les conflits sur ces sujets sensibles.

Plusieurs thématiques stratégiques ont déjà fait l'objet d'émissions : les couloirs de passage, facteurs de paix et de cohésion sociale ; la divagation des animaux dans les villes et villages ; la problématique des jeunes délaissés ; les rôles des chefs coutumiers dans le renforcement de la cohésion sociale ; les mécanismes de gestion non violente des conflits.



*Table ronde radio Tébonsé Toro
©Iram*



Construire une approche régionale partagée

Le Projet 3 Frontières participe ou initie différentes études transversales et rencontres régionales pour alimenter ses modes d'actions et contribuer à la réflexion des acteurs du développement.

Ainsi, une stratégie genre a été élaborée et doit donner lieu à des activités de formation auprès des cadres et animateurs des organisations paysannes sur « genre et filières » et auprès des acteurs des collectivités sur « genre et appui à la maîtrise d'ouvrage communale ». Les équipes et les partenaires du projet ont par ailleurs été formés à l'approche sensible aux conflits par le Ciedel et Delta C qui suit trimestriellement l'intégration de cette approche dans les modes d'action des équipes. Plusieurs ateliers régionaux ont également été organisés pour favoriser les échanges ; ils ont permis de croiser les regards des différents acteurs sur leurs pratiques et d'identifier des enjeux communs à approfondir pour améliorer la mise en œuvre des activités. Des thématiques transversales stratégiques y ont été abordées, comme les modalités d'appui aux filières, le foncier, la jeunesse, la citoyenneté ou encore les personnes déplacées internes.

Enfin, le projet participe au financement d'études approfondies comme celle initiée par le Réseau Billital Maroobè (RBM) sur le pastoralisme et l'insécurité au Sahel, ou prochainement sur les personnes déplacées internes ou encore sur la jeunesse et le pastoralisme en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les équipes nationales ou leurs partenaires initient aussi des capitalisations spécifiques comme au Burkina Faso sur les processus de concertation et de sécurisation des ententes foncières ou sur les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit et les Plateformes d'Innovations Lait. La mobilisation d'expertise au sein du consortium et de leurs partenaires (genre, jeunes, foncier, citoyenneté) permet d'enrichir les réflexions et modes d'actions.

Les organisations paysannes, résilientes en zone d'insécurité

La situation sécuritaire est extrêmement contraignante pour les exploitations familiales et perturbe fortement l'accès aux moyens de production.

Après une phase de doutes et de tâtonnements, les organisations paysannes ont appris à travailler en intégrant l'insécurité. Elles adaptent leurs appuis (recours plus important aux animateurs endogènes, importance de la discrétion dans les missions, utilisation des outils de messageries de type WhatsApp...) et les interventions afin de mieux répondre aux besoins des productrices et producteurs et au contexte changeant.

Les organisations paysannes régionales ont également maintenu et développé leur système de veille et publient régulièrement des bulletins (RBM, Apess) de suivi de la situation des ménages agro-pastoraux incluant les zones d'intervention du projet 3 Frontières.

CONTACTER LA DIRECTION RÉGIONALE DU VOLET DÉVELOPPEMENT DU PROJET 3 FRONTIÈRES :

Mathias BAZIE, Directeur régional
mathias.bazie@3frontieres.org

Garance KAFANDO, Assistante technique
garance.kafando@3frontieres.org

MEMBRES DU CONSORTIUM :



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

